



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ORSE publie un guide sur l'intégration de la RSE aux dispositifs de maîtrise des risques opérationnels

Paris, le 19 avril 2012

Les risques sont inhérents au secteur financier. Leur maîtrise est un des enjeux majeurs pour le secteur et sa pérennité. Or, avec la montée en puissance de la RSE, on assiste **à l'émergence d'une nouvelle nature de risques, les risques ESG** (*Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance*) dont la caractéristique principale est de s'intéresser à l'impact potentiel des parties prenantes (*clients, salariés, fournisseurs, milieu naturel...*) sur l'entreprise et en sens inverse, aux risques que cette dernière fait peser du fait de son activité sur ses parties prenantes et son environnement.

Le Club Finance de l'ORSE a initié avec ses membres une réflexion collective associant des représentants des directions de développement durable et des directions des risques pour déterminer dans quelle mesure les risques ESG pouvaient aider à une meilleure compréhension des risques opérationnels*.

Le groupe de travail a procédé à un rapprochement entre le référentiel Bâle II pour les risques opérationnels et l'ISO 26000 (et sa déclinaison sous forme d'indicateurs répertoriés par le GRI et l'EFFAS) pour les risques ESG. Ce travail a débouché sur la rédaction d'un guide pratique montrant les interactions entre ces deux catégories de risques, les points de recouvrement, ou au contraire les écarts.

Selon Daniel Lebègue, Président de l'ORSE : « *Ce guide permet un double enrichissement. D'une part, il complète les référentiels des directions des risques en leur apportant un éclairage complémentaire à travers le prisme ESG. D'autre part, il vient compléter l'approche des analystes extra financiers et des agences de notation extra financière qui ne couvrent pas systématiquement les questions liées aux risques opérationnels* ».

* *Le groupe de travail s'est appuyé sur la nomenclature des risques opérationnels définis par le Comité de Bâle « Bâle 2 » (document de référence pour les banques).*

Télécharger :

- [le guide](#)
- [la synthèse](#)

Contact : Patricia Lavaud, Responsable du Club Finance
Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises
25 rue du Charolais – 75012 Paris

Tél : 01 43 46 02 22

Fax : 01 43 46 86 99

E-mail : contact@orse.org